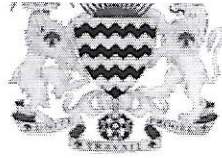


REPUBLIQUE DU TCHAD



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE,
DE LA CULTURE ET DE L'ARTISANAT

DIRECTION GENERALE

N° 0445 /PR/MDTCA/DG/ 2018

N'Djaména, le

19 SEP 2018

LETRE D'APPUI INSTITUTIONNEL

Le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat reconnaît l'ONG Action Humanitaire Africaine (AHA) comme d'utilité publique et lui apporte son soutien institutionnel pour sa participation à la protection et à la préservation du patrimoine Culturel et naturel du Massif de l'Ennedi.

L'Action Humanitaire Africaine a fait ses preuves à travers des activités de lutte contre le braconnage, la formation en techniques de surveillance des sites classés patrimoine ainsi que sur leur préservation.

Ces actions viennent renforcer la mission du Ministère en charge de la culture en matière de protection des sites classés patrimoine national et mondial.

En conséquence, le Ministère du Développement Touristique, de la Culture et de l'Artisanat sollicite l'appui et l'accompagnement de toutes les structures et organisations nationales, internationales et gouvernementales, privées ou intergouvernementales à l'AHA en vue de l'accomplissement de sa mission.

En foi de quoi la présente lettre est signée pour servir et valoir ce que de droit.

Le Directeur Général du Ministère du Développement
Touristique, de la Culture et de l'Artisanat


NETCHO ABBO



Copie à : MDTCA (ATCR)